



NON A LA PEINE DE MORT



COMMISSION EUROPEENNE



ROME CAPITALE

Rome, 2 juillet 2014

Monsieur le Maire,

le gouvernement italien, avec clairvoyance, a souhaité inscrire la lutte pour l'abolition de la peine capitale parmi les priorités du semestre de la Présidence italienne du Conseil de l'Union européenne.

La Communauté de Sant'Egidio a été appelée à faire partie de la *force opérationnelle* qui soutiendra cet engagement. Au cours de la première réunion officielle du groupe de travail qui s'est tenue le 1^{er} juillet dernier en présence du ministre des Affaires étrangères, Federica Mogherini, la Communauté de Sant'Egidio a présenté son propre programme d'initiatives ayant pour but de soutenir l'accélération du processus abolitionniste dans les mois à venir, dans différents pays. Deux initiatives publiques d'envergure auront lieu en Asie et les rapports seront intensifiés avec les pays qui, début décembre, voteront de nouveau pour l'adoption d'un nouveau Moratoire universel visant à empêcher de nouvelles exécutions. Les activités éducatives à destination des jeunes seront intensifiées ainsi que le soutien apporté directement aux condamnés à mort.

Dans le cadre d'un tel engagement, je voudrais attirer votre attention sur l'initiative *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort*, réseau de municipalités qui, en Europe et dans le monde entier, entend soutenir l'engagement pour le respect de la vie et de la dignité de l'homme et sensibiliser les citoyens à l'urgence de faire disparaître la pratique inhumaine de la peine capitale du paysage juridique et pénal des États.

L'organisation de la XIII^e édition de la Journée internationale *Cities for Life - Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* est en cours. Cette année encore, elle se tiendra le 30 novembre en souvenir de la première abolition de la peine capitale dans le grand-duché de Toscane, le 30 novembre 1786. L'initiative a pour objectif de mettre en avant le rôle que les municipalités peuvent jouer dans le processus abolitionniste. En tant que sujets collectifs, elles peuvent catalyser les énergies et les ressources propres aux sociétés civiles qu'elles représentent et encourager – dans leurs domaines de compétence – la diffusion d'initiatives éducatives et culturelles pour maintenir vive l'attention apportée à ce thème crucial, lié – malheureusement – au phénomène de la violence présente dans de nombreux contextes urbains.

Nous souhaitons impliquer votre administration dans le cadre de ces initiatives, soutenues conjointement par la Communauté de Sant'Egidio et la Commission européenne. Avec un engagement supplémentaire : celui de formaliser l'adhésion de l'administration que vous présidez au réseau des *Villes pour la Vie*. Les adhésions enregistrées seront transmises, avec celles des années précédentes, aux Nations unies avant le vote qui adoptera en décembre – nous l'espérons – un nouveau Moratoire universel des exécutions. Cela sera notre voix et notre contribution au plein succès de la consultation.

Vous trouverez ci-joint la documentation relative aux modalités d'adhésion.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pr. Marco Impagliazzo
Président de la Communauté de Sant'Egidio

Correspondant international : **Leonardo Tranggono**

Tél +39.06.585661 – fax +39.06.5883625

Correspondant francophone : **Valérie Régnier**

Tél +33.(0)6.62.87.66.22

E-mail: abolition@santegidio.org



NON A LA PEINE DE
MORT



COMMISSION EUROPEENNE



ROME CAPITALE

Annexe 1

La Journée internationale de *Cities for Life* *Villes pour la Vie – Villes contre la peine de de mort*

En 2002, la Communauté de Sant'Egidio a inauguré la première Journée internationale *Cities for Life, Villes pour la Vie – Villes contre la peine de mort (Cities For Life, Cities Against the Death Penalty)*, le 30 novembre. La date a été choisie en souvenir de la première abolition de la peine capitale dans le grand-duché de Toscane, le 30 novembre 1786. Environ 80 villes ont participé à la première édition en 2002. Aujourd'hui, plus de 1600 villes sur les cinq continents – parmi lesquelles plus de 70 capitales – ont pris part à cette Journée, à travers des initiatives à caractère éducatif, des événements qui concernent des monuments ou des places symboliques et des interventions visant à sensibiliser les citoyens.

La Journée internationale *Cities for Life, Villes pour la Vie – Villes contre la peine de mort* est la plus grande mobilisation abolitionniste de niveau international. Son objectif est d'établir un dialogue avec la société civile et d'impliquer les administrateurs locaux, de manière à permettre à l'abolition de la peine de mort et à la renonciation à la violence de devenir une caractéristique identitaire des villes qui adhèrent ainsi que de leurs citoyens.



À Rome, le Colisée, illuminé par une lumière particulière, est devenu le lieu et le symbole universel de la lutte pour l'abolitionnisme. Il est illuminé chaque fois que, dans le monde, des résultats importants sont atteints sur le chemin de l'abolition ou de l'adoption d'un moratoire durable.



Pour inviter sa propre ville à participer au Mouvement des Villes contre la peine de mort, il est possible de contacter le secrétariat de coordination (abolition@santegidio.org). De cette manière, il est possible d'accéder au matériel déjà existant (vidéos, déclarations de témoins internationaux, appels à des témoins significatifs) et de prendre connaissance des différentes initiatives mondiales.



**NON A LA PEINE DE
MORT**



COMMISSION EUROPEENNE



**ROME
CAPITALE**

Annexe 2

Comment adhérer à la campagne mondiale de la Communauté de Sant'Egidio

Cities for Life, Villes pour la Vie – Ville contre la peine de mort

Déclarer un correspondant ou une entité de référence à la Communauté de Sant'Egidio et aux autres ONG adhérentes à la WCADP qui organisent des événements dans votre ville, et ensuite choisir une ou plusieurs des initiatives proposées dans la liste suivante.

- 1.** Transmettre l'autorisation d'insérer le nom de votre commune dans la liste des *Villes pour la Vie, Villes contre la peine de mort*, sans aucune charge, si ce n'est l'engagement moral de partager les contenus et l'objectif de l'initiative (par le biais de l'adhésion de l'organe du gouvernement local ou du maire).
- 2.** Pour la journée du **30 novembre de chaque année** (et les journées autour de cette date), mettre en avant un **monument représentatif** de votre ville qui puisse devenir le « **lieu vivant** » de la campagne par le biais d'une **illumination spéciale** (éventuellement enrichie par la projection de symboles et de messages en faveur de la vie et de l'abolition de la peine capitale).
- 3.** Chaque ville est invitée à promouvoir des initiatives culturelles publiques (conférences, concerts, projections, etc.) en collaboration avec la Communauté de Sant'Egidio et les associations partenaires de la campagne.

DE PLUS

- Chaque ville a la possibilité de déclarer le 30 novembre *Journée pour la vie / contre la peine de mort* et donc d'ajouter l'expression *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* à côté du nom de la ville et de son logo (une information dans ce sens devra être envoyée à la Communauté de Sant'Egidio).
- Chaque ville peut relier son site web (ou sa page Facebook) au réseau international qui fait référence à la plate-forme en ligne www.nodeathpenalty.santegidio.org et s'inscrire sur la liste et sur la carte interactive des *Cities for Life*. Le secrétariat fournira à chaque ville la marche à suivre pour insérer directement sur la carte interactive des photos, des vidéos et d'autres informations concernant les initiatives liées à la campagne. Il serait en outre souhaitable que chaque ville adhérente cherche à informer la presse locale de son soutien à la campagne.



VILLES POUR LA VIE / VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT CITIES FOR LIFE/CITIES AGAINST THE DEATH PENALTY

FORMULAIRE D'ADHESION DE L'ORGANE DE GOUVERNEMENT LOCAL

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE LA VILLE DE

convaincue que toute communauté citoyenne, à travers la voix de ses propres organes de représentation, peut agir en tant que sujet collectif capable de participer à la progression du respect de la vie et de la dignité de l'homme en tout lieu du monde ;

préoccupée par le maintien de la pratique inhumaine de la peine de mort dans de nombreux États ;

sur proposition de la Communauté de Sant'Egidio, fondatrice du réseau de villes *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort - Cities for life/Cities against the Death Penalty*, unies en Europe et dans le monde par la volonté commune d'accélérer la disparition définitive de la peine de mort du paysage juridique et pénal des États ;

dans le cadre des initiatives prises par la Présidence du Conseil des ministres de la République italienne au cours de son semestre de Présidence du Conseil de l'Union européenne (1^{er} juillet / 31 décembre 2014) ;

dans le but de soutenir tout effort visant à l'abolition définitive de la peine capitale dans les pays qui la maintiennent encore et, comme étape de ce processus, à l'adoption d'un Moratoire universel des exécutions capitales ;

en vue du scrutin sur la Résolution des Nations unies pour l'adoption d'un Moratoire universel des exécutions capitales, qui aura lieu au mois de décembre 2014 au sein de la Commission de l'ONU pour les droits de l'homme ;

DÉCIDE

l'adhésion de la Ville de à l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort - Cities for life/Cities against the Death Penalty* et déclare le 30 novembre Journée citoyenne *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort - Cities for life/Cities against the Death Penalty*.

L'administration communale s'engage à faire de cette adhésion un motif de responsabilité accrue, œuvrant dans tous ses domaines de compétence pour que soient mis à disposition des espaces adaptés d'information et de sensibilisation sur les motifs du rejet de cette pratique et sur les progrès de la campagne abolitionniste dans le monde.

L'administration communale prendra soin de faire une large diffusion de cette adhésion.



**VILLES POUR LA VIE / VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT
CITIES FOR LIFE/CITIES AGAINST THE DEATH PENALTY**

FORMULAIRE D'ADHESION DU MAIRE

[Titre] [Prénom] [Nom]

MAIRE DE LA VILLE DE

[Nom de la ville dans la langue d'origine]

sur proposition de la Communauté de Sant'Egidio, fondatrice du réseau de villes *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort - Cities for life/Cities against the Death Penalty*, unies en Europe et dans le monde par la volonté commune d'accélérer la disparition définitive de la peine de mort du paysage juridique et pénal des États ;

dans le cadre des initiatives prises par la Présidence du Conseil des ministres de la République italienne au cours de son semestre de Présidence du Conseil de l'Union européenne (1^{er} juillet / 31 décembre 2014) ;

en vue du scrutin sur la Résolution des Nations unies pour l'adoption d'un Moratoire universel des exécutions capitales, qui aura lieu au mois de décembre 2014 au sein de la Commission de l'ONU pour les droits de l'homme ;

ADHÈRE

à l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort - Cities for life/Cities against the Death Penalty* et déclare le 30 novembre Journée citoyenne *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort - Cities for life/Cities against the Death Penalty* et s'engage à faire de cette adhésion un motif de responsabilité accrue, œuvrant dans tous ses domaines de compétence pour que soient mis à disposition des espaces adaptés d'information et de sensibilisation sur les motifs du rejet de cette pratique et sur les progrès de la campagne abolitionniste dans le monde.

[Signature]

[Date]